

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL

Département du Calvados

COMMUNE de MOYAUX

L'an deux mil vingt cinq, le premier décembre, à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de MOYAUX, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BENOIT CHARBONNEAU.

Étaient présents : M. BENOIT CHARBONNEAU, Mme MARIE-LAURE GAUDIN THOMAS, M. ALAIN LEBEY, Mme BRIGITTE CROMBEZ, Mme JACQUELINE DELILLE, M. PATRICK CORBLIN, Mme SOIZICK LECOUTURIER, M. MICHEL ROBERGE, M. ALAIN LECAT, M. EMMANUEL LEPROUX, Mme PEGGY MALBRANCHE, M. SEBASTIEN FOUCUES.

Étaient absents excusés : Mme LILIANE MUTRELLE, Mme HELENE NEUVILLE, M. PHILIPPE DURAND.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : Mme LILIANE MUTRELLE en faveur de M. PATRICK CORBLIN, Mme HELENE NEUVILLE en faveur de Mme MARIE-LAURE GAUDIN THOMAS.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 12

Secrétaire : Mme PEGGY MALBRANCHE.

Ordre du jour :

- 01 - Présentation du diagnostic de l'église
- 02 - Maison Médicale
- 03 - Réserves Incendies: choix de l'entreprise
- 04 - Décisions modificatives
- 05 - Budget: retenue du garantie
- 06 - SDEC: Renouvellement du foyer 07.002 hors service
- 07 - Cession par Inolya à la commune d'une partie de sa parcelle cadastrée AB363
- 08 - Ressources Humaines: présentation des grades
- 09 - Ressources Humaines: tableau récapitulatif des postes
- 10 - CALI : création de postes
- 11 - Informations diverses

---

**INFORMATION : Présentation du diagnostic de l'église**

Monsieur Jacquemard, architecte, présente le diagnostic réalisé par son cabinet pour l'église St Germain de Moyaux, et ainsi déterminer les priorités liés aux travaux.  
Ce diagnostic est transmis à la DRAC.

---

**INFORMATION : Maison Médicale**

Monsieur le Maire explique l'avancement du projet d'achat de la maison médicale de Moyaux, et informe qu'il est nécessaire de réaliser un groupe de travail.

Il est proposé que ce groupe soit composé des personnes suivantes:

Mr Charbonneau, Mme Gaudin-Thomas, Mme Crombez, Mme Philibert, Mme Malbranche E.

## **DÉLIBÉRATION N°MA-1-2025-058 : Réserves Incendies: choix de l'entreprise**

Monsieur Leby, Adjoint au Maire, explique la nature des travaux: pose de deux réserves incendies de 30m3 chemin du Val et et chemin de la Davière.

L'entreprise retenue est l'entreprise BUSSY pour un montant de 16 878.00€HT.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le choix de l'entreprise BUSSY et autorise Mr le Maire à signer le devis.

14 VOTANTS

14 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

## **DÉLIBÉRATION N°MA-1-2025-059 : Décisions modificatives**

Le Conseil Municipal approuve les décisions modificatives suivantes:

INTITULES DE S COMPTES	DEPENSES		RECETTES	
	COMPTE S	MONTANTS (€)	COMPTE S	MONTANTS (€)
OP : OPERT° EQUIPEMENT NON INDIVIDUALISEES		37 240,00		37 240,00
Subv. non transf. Autres communes			13248(13)	29 240,00
Subv. non transf. Autres groupements				
Matériel et outillage technique	2153(21)	4 068,14		
Matériel informatique	2193(21)	3 931,86		
Immobilisations corporelles en cours	231(23)	29 240,00		
<b>TOTAUX EGAUX - INVESTISSEMENT</b>		<b>37 240,00</b>		<b>37 240,00</b>

INTITULES DE S COMPTES	DIMINUT° / CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	COMPTE S	MONTANTS (€)	COMPTE S	MONTANTS (€)
OP : OPERT° EQUIPEMENT NON INDIVIDUALISEES		36 501,12		36 501,12

Agencements et aménagements de terrains	212(21)	9 616,18		
Installations générales, agencements			2135(21)	10 534,63
Réseaux de voirie			2151(21)	206,49
Autres réseaux	21538(21)	20 767,64		
Matériel et outillage incendie, déf. civ	2156(20)	6 117,30		
Immobilisations corporelles en cours			231(23)	25 760,00
<b>DEPENSES - INVESTISSEMENT</b>		<b>36 501,12</b>		<b>36 501,12</b>

14 VOTANTS

14 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

### **DÉLIBÉRATION N°MA-1-2025-060 : Budget: retenue du garantie**

Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire de réaliser une décision du remboursement de la retenue de garantie:

- La société SALMA Peinture détenait le LOT n°12 du marché de travaux de l'école maternelle.
- Les retenues de garantie d'un montant de 302.46€ et 1008.94€ ( mandats de 2010-2011)
- Ces retenues sont restées dans les comptes du comptable.
- Compte tenu des délais écoulés la créance est éteinte.

**Le conseil municipal approuve à l'unanimité de conserver et la constater en recette exceptionnelle la retenue de garantie exposée.**

14 VOTANTS  
14 POUR  
0 CONTRE  
0 ABSTENTION

---

### **DÉLIBÉRATION N°MA-1-2025-061 : SDEC: Renouvellement du foyer 07.002 hors service**

Monsieur le Maire présente le projet de renouvellement du FOYER 07.002 allée des sports.  
La construction des ouvrages nécessaires est réalisée par le SDEC ENERGIE,  
La contribution de la commune s'élève à la somme de 695,86€ correspondant au montant du devis de 1192,91€ TTC, déduction faite de la part du financement assurée par le SDEC ENERGIE,  
Financement sera en section fonctionnement article 65 54.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la proposition ci-dessus, et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte d'engagement.

14 VOTANTS  
14 POUR  
0 CONTRE  
0 ABSTENTION

---

### **DÉLIBÉRATION N°MA-1-2025-062 : Cession par Inolya à la commune d'une partie de sa parcelle cadastrée AB363**

Monsieur le Maire explique qu'Inolya est propriétaire de la parcelle AB 363 située 15 résidence du stade.  
Dans le cadre du réaménagement des espaces, la Commune de Moyaux a sollicité Inolya pour l'achat d'une partie de cette parcelle pour y créer deux places de stationnement, une clôture, et délimiter les deux habitations par une haie.

Inolya accepte de céder ce terrain pour l'euro symbolique, les frais d'acte et de bornage seront pris en charge par la commune de Moyaux.

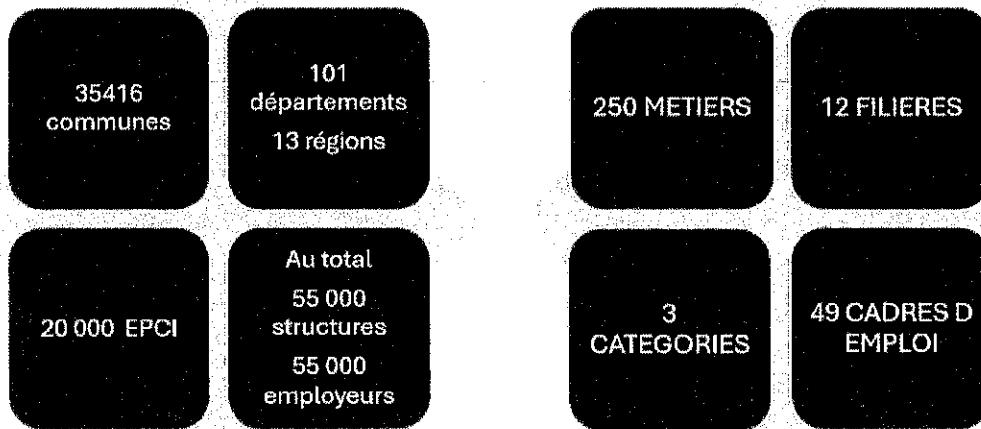
Le conseil municipal approuve à l'unanimité la proposition ci-dessus, et autorise Monsieur le Maire à signer tout document lié à cet achat.

14 VOTANTS  
14 POUR  
0 CONTRE  
0 ABSTENTION

## INFORMATION : Ressources Humaines: présentation des grades

Madame Gaudin-Thomas, adjoint au Maire, présente le fonctionnement de la Fonction Publique Territoriale.

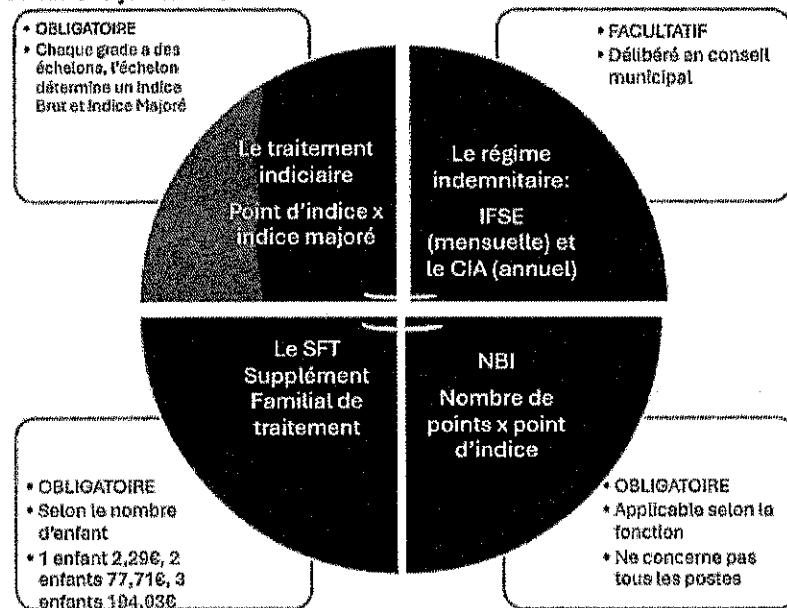
*La Fonction Publique Territoriale c'est...*



➤ Exemple:

Classification	Intitulé
Catégorie	C
Cadre d'emploi	Adjoint territorial d'animation
Grade de recrutement	Adjoint territorial d'animation
Grade d'avancement	Adjoint d'animation principal 2 <sup>ème</sup> classe – 10 échelons

➤ La rémunération, comment ça marche?



**DÉLIBÉRATION N°MA-1-2025-063 : Ressources Humaines: tableau récapitulatif des postes**

Monsieur le Maire présente le tableau des postes au 1er janvier 2026.

Emploi	Heures	Catégorie
<b>Filière Sociale</b>		
A.T.S.E.M. principal de 1 <sup>e</sup> classe	35	C
A.T.S.E.M. principal de 1 <sup>e</sup> classe	35	C
<b>Filière Animation</b>		
Animateur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	35	B
Adjoint d'animation	33	C
Adjoint d'animation principal de 1 <sup>ère</sup> classe	23	C
Adjoint d'animation principal de 1 <sup>ère</sup> classe	35	C
<b>Filière Technique</b>		
Adjoint technique	28	C
Adjoint technique	35	C
Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	31	C
Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	35	C
Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	33,5	C
Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	35	C
Agent de maîtrise	35	C
<b>Filière administrative</b>		
Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	35	B
Adjoint administratif	32	C

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le tableau des postes au 1er janvier 2026;

14 VOTANTS  
14 POUR  
0 CONTRE  
0 ABSTENTION

---

## **DÉLIBÉRATION N°MA-1-2025-064 : CALI : création de postes**

Pour son bon fonctionnement CALI (accueil de loisirs), des animateurs sont recrutés en complément de l'équipe déjà en place selon le nombre d'enfants présents dans la structure.

Ainsi il est nécessaire de recruter :

- du 16 février au 1<sup>er</sup> mars 2026 : 7 CDD emploi saisonnier
- du 13 avril au 26 avril 2026 : 7 CDD emploi saisonnier
- du 06 juillet au 2 août 2026 : 12CDD emploi saisonnier
- du 19 octobre au 01 novembre 2026 : 7 CDD emploi saisonnier

Type de Contrat : CDD pour accroissement saisonnier d'activité

Temps de travail : 35/35ème

Grade : adjoint d'animation échelon 1

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les créations de postes

14 VOTANTS

14 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

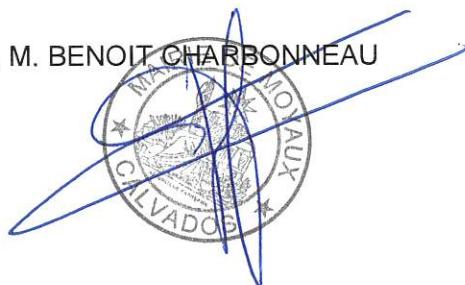
---

## **INFORMATION : Informations diverses**

- 06 et 07 décembre Marché de NOËL Salle d'Ornano par L'Union fait Moyaux
  - 12 décembre marché de NOËL Place de Verdun par Moyaux en Fête
  - 12 décembre lancement des illuminations
  - 13 décembre concert Middle Jazz à 20h30 à l'église
  - 19 décembre goûter devant la mairie et présence du Père Noel par l'Union Fait Moyaux
  - 10 janvier Vœux du Maire
- 

Le présent procés-verbal est arrêté en date du

Signature Maire, M. BENOIT CHARBONNEAU



Signature Mme PEGGY MALBRANCHE.

